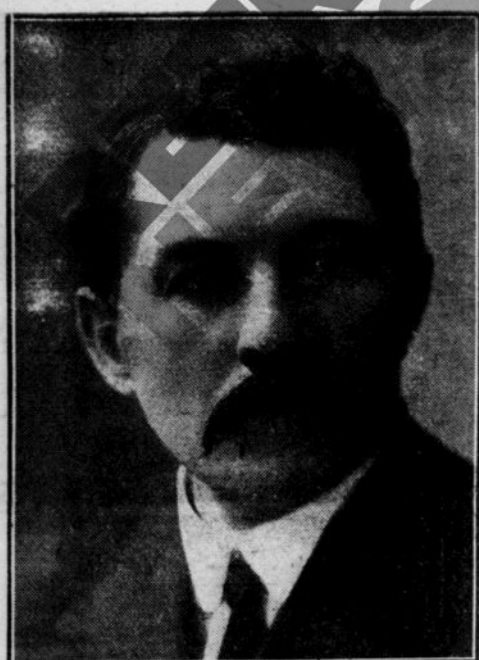




(Photo Henri Manuel.)
M. Marcel Cachin
député de la Seine
chef du parti communiste qui, par son
interpellation d'hier a fourni une très heu-
reuse occasion de permettre au président
du Conseil de faire des déclarations très
énergiques.

LE PETIT BLEU

Le plus parisien des Journaux de Paris.

Tant que les choses ne paraîtront marcher systématiquement mal,
je répéterai systématiquement qu'elles ne vont pas bien.
Henri ROCHEFORT.

M. Dalbiez, continuant courageusement la tâche qu'il s'est imposée et sourd à toutes les interventions, estime que l'on pourra "récupérer" une dizaine de milliards dans les régions libérées. Mais n'y aura-t-il pas d'autres sanctions ?



(Photo Henri Manuel.)
M. René Besnard
sénateur d'Indre-et-Loire
ambassadeur de France en Italie
qui a présenté, hier matin, ses lettres de
crédence au roi d'Italie.

PETITS BLEUS DU MATIN

LES DANGERS EXTRÉMISTES

M. Herriot, par une déclaration catégorique, rassure le pays. Mais pour que cet apaisement soit durable, il faut que dans le plus bref délai des actes suivent les paroles.

Après les élections, M. Poincaré déclarait à ses amis qu'il convenait de laisser l'expérience se faire dans toute son ampleur. C'est la logique, c'est aussi la discipline républicaine : lorsque le pays a parlé, c'est lui le seul maître. Et, depuis lors, fidèles à cette ligne de conduite, ni M. Poincaré ni ses amis ne contrariaient en rien les efforts de M. Herriot. Ce n'est pas de ce côté, en effet, qu'il faut chercher les auteurs d'incidents à scandales dont le seul résultat sera sans doute de discréditer un peu plus — et surtout un peu plus injustement — le régime parlementaire et entraver le travail utile auquel on semblait s'être attelé résolument.

On fit donc crédit à M. Herriot et on attendit les résultats de la nouvelle orientation politique. Le temps n'a pas encore permis de les connaître et l'on en est toujours aux espoirs. D'excellents projets sont en cours d'exécution, c'est tout ce que l'on sait, mais, cependant, tout fait présager que le gouvernement pourra — et voudra — les faire aboutir.

Deux choses, cependant, déconcertent le pays et l'inquiètent : la vie chère et le danger communiste.

Pour la vie chère, chacun s'accorde à déplorer des lenteurs que rien n'explique et que, semble-t-il, rien n'excuse.

Les élections se sont faites sur la vie chère ; le public était las de succomber sous le poids des charges, de payer, toujours payer et de constater que chaque jour il était un peu plus exploité par des gens rapaces et cupides qui, enrichis de son malaise et de sa misère, ne poursuivaient cependant toujours que le même but : s'enrichir davantage, et y parvenaient à tout impunité.

Des mois se sont écoulés depuis les élections, la vie chère est devenue un peu plus chère, c'est le seul résultat.

Dans son désir d'entente, d'apaisement, d'union, dans son espoir de réussir par la manière douce, M. Herriot temporisa, attendit. Honnêtement, il crut tout le monde honnête et, dans son honnêteté, tâcha de faire disparaître la vie chère en organisant une collaboration avec ceux qui l'organisent. Chimères dont, espérons-le, il doit être revenu ! L'expérience manquée qui doit enlever tout espoir d'en tenter une autre.

Contre le mercant, il n'y a qu'un remède : le gendarme. Nous ne nous lassons pas de le dire, de le redire, de le crier.

Une enquête pour savoir de quelle façon les cours des denrées sont établis — et soutenus — et si la coalition est prouvée, quelques arrestations de mercantis notoirement choisis parmi les plus importants, les plus gros, les plus enrichis, ferait plus pour la confiance en M. Herriot et la propagande de son parti que toutes les conférences, toutes les entrevues, tous les appels à la bonne volonté de gens qui n'en ont aucune.

Mais, depuis quelques jours, les audaces croissantes des communistes ont fait surgir un autre souci, bien plus grave celui-là.

Et comment ne s'inquiéterait-on pas, quand on voit le drapeau rouge flotter, sous la protection de la police, dans des cortèges officiels ? Quand les citoyens paisibles sont injuriés et menacés. Quand des journaux bien informés dénoncent avec force détails et documents irréfutables des organisations d'inquisition et de préparation à la révolution. Organisations et préparation dont on s'exagère certainement l'importance, mais qui, cependant, sont loin d'être négligeables.

L'arrivée de Sadoul précédant de quelques heures celle de M. Krassine ne sont pas, malgré toutes les assurances du nouvel ambassadeur russe, pour apporter le calme et l'apaisement dans les esprits.

On peut donc se réjouir que l'occasion ait été fournie ce matin au président du Conseil de faire savoir par une déclaration ferme et énergique que « le gouver-

nement fera tout son devoir, prendra les mesures d'expulsion nécessaires et s'opposera au désordre d'où pourrait naître la réaction ».

Ces paroles auront une heureuse répercussion dans le pays, mais elles ne rassureront et ne ramèneront le calme dans les esprits que si à très bref délai des actes les suivent.

Il est urgent de sortir de l'ère des projets, des espoirs et des promesses pour entrer enfin dans celle des réalisations. Que M. Herriot soit énergique, qu'il agisse et qu'il agisse vite. De tous côtés on se demande où l'on va, de tous côtés on a peur. Et plus encore peut-être que la faim, la peur est mauvaise conseillère.

Alfred Oulman.

POUR LA REDUCTION de la dette française aux Etats-Unis

La presse anglaise continue à commenter la question de la consolidation de la dette française aux Etats-Unis.

Interviewé par un correspondant de l'*Evening News*, M. Lamont, le financier américain bien connu, a déclaré que les dettes de guerre dues à l'Amérique s'élevaient à onze milliards de dollars, mais a ajouté « que ce serait un devoir pour les Etats-Unis d'annuler quelques-unes de ces dettes ».

D'autre part, M. Hibbon, président de l'Université de Princeton, a également exprimé l'opinion que la dette française ou tout au moins une forte partie de cette dette devrait être annulée.

D'autre part, le *Star* publie l'information officielle suivante :

« Les perspectives de prochaines négociations franco-américaines pour le règlement de la dette française envers l'Amérique ont retenu l'attention des autorités britanniques intéressées. »

On croit que sir Esme Howard, ambassadeur anglais à Washington, a déjà communiqué à ce sujet avec la Trésorerie américaine, et lui a demandé de fournir toutes les informations que le gouvernement britannique pourrait désirer recevoir sur cette question. — (Radio.)

V. M. C. ou N. B. ?

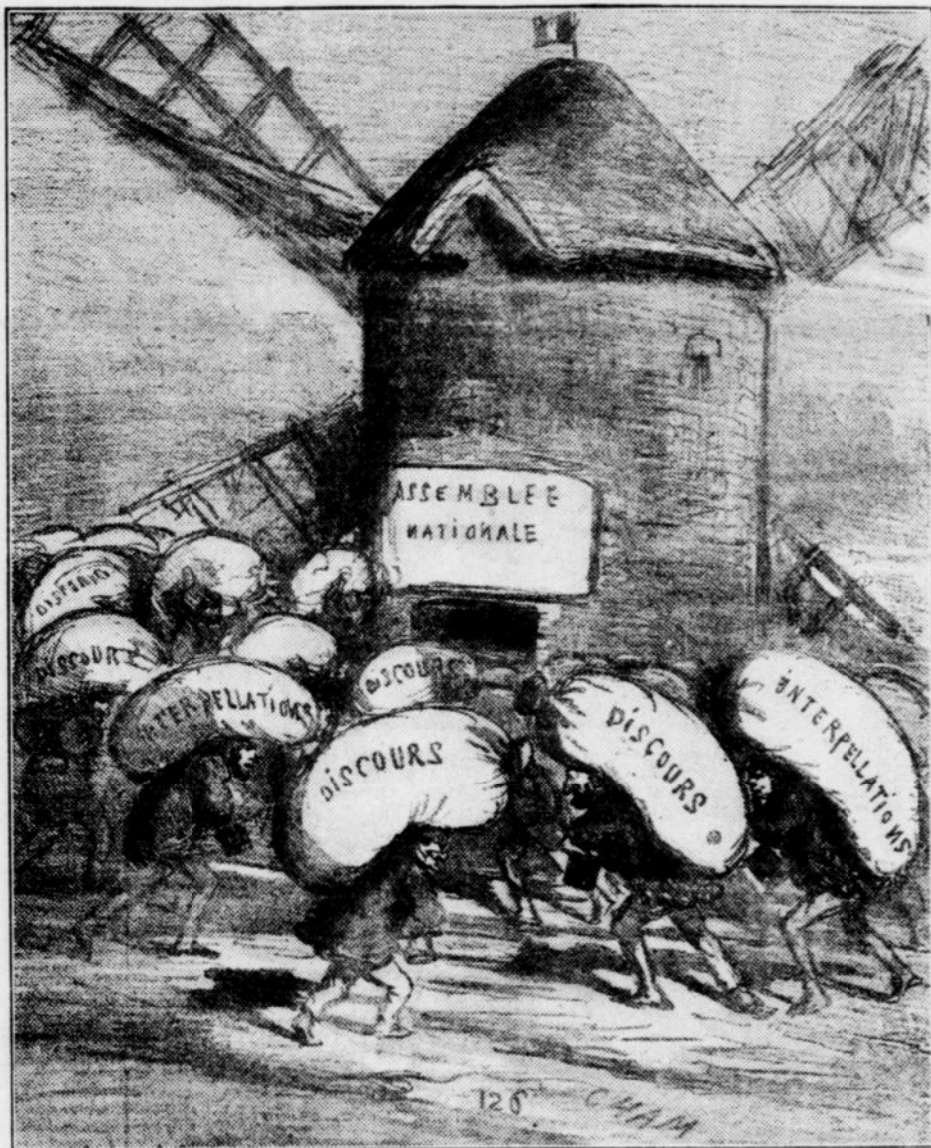
Le rayon Vie Moins Chère ne serait-il pas surtout le rayon Nouveau Bluff ?

On a pu remarquer que les épiciers font l'objet de notre constante sollicitude. Non pas que nous nourrissions une sympathie excessive à l'endroit de ces honorables commerçants, mais parce que, en nous occupant d'eux, nous avons conscience de défendre les intérêts du public. Car nous ne sommes ni l'organe d'intérêts particuliers ni d'un groupement, quel qu'il soit. La seule corporation que nous voulons connaître, c'est, répétons-le, le public.

Jugeant de ce point de vue, nous ne pouvons manquer d'être justes, et nous le sommes. Quand une initiative, d'où qu'elle vienne, nous paraît bonne, nous disons que c'est bien, sans nous préoccuper de savoir si ceux qui l'ont prise nous sont sympathiques ou non. C'est de ce point de vue aussi que nous avons jugé l'intention des grands magasins d'alimentation décidant, avec l'appui de M. le préfet de police, de créer un rayon de vente pour combattre la vie chère, où le public aurait pu trouver des denrées de qualité moyenne et presque à prix coûtant. Voici, pensions-nous, quelque chose d'intéressant pour combattre une crise si dure et un geste intelligent susceptible de faire oublier certains enrichissements trop rapides.

Or, au moment où nous nous apprêtons à nous livrer à une enquête pour en publier le résultat, voici que nous nous trouvons devancés par un confrère. Le journal *l'Euvre*, en effet, a eu la même pensée que nous et publie ce matin le résultat de ses investigations. L'enquête de *l'Euvre* est si bien faite que nous n'avons qu'à la reproduire ici mot pour mot. La voici :

— Je ne comprends pas, avais-je dit à ma bonne, pourquoi vous n'allez pas faire vos achats au rayon de vie moins chère.



ACTUALITES... D'AUTREFOIS

Plus de son que de farine

(Charivari, 11 décembre 1872.)

Il y a une grande épicerie dans le quartier : profitez-en.

— Si je n'y vais pas, monsieur, c'est parce que ça n'en vaut pas la peine.

— Je vous demande pardon : il y a une différence de prix très sensible.

Il y a surtout une différence de qualité. Je ne tiens pas à me faire attraper en rapportant à la maison des choses qui ne valent rien. Ce rayon-là, c'est un truc à attrape-nigauds. Allez-y vous-même, si ça vous fait plaisir.

Ainsi ai-je fait. Je me méfiais des jugements définitifs de ma bonne. Ils avaient, selon moi, le grave défaut de refléter exactement un fâcheux état d'esprit du consommateur parisien : « C'est bon marché », dit-elle, ça ne peut pas être de bonne qualité. »

J'ai donc fait moi-même, au rayon Morain, comme on commence à dire, les achats de quelques denrées qui me manquaient. Autour du rayon, des curieux, mais pas beaucoup d'acheteurs. Les ménagères se tâtent, mais ne se risquent pas. Les produits sont d'ailleurs empaquetés par deux livres et par livres. L'acheteur successivement du riz, du café, de la chicorée, du chocolat, du vermicelle, des nouilles et du macaroni.

De retour à la maison, j'ouvre mon sac de riz. Le grain est d'une couleur grise, peu engageante, et il a l'air d'avoir été à moitié grignoté. Je pense aux rats du transport qui l'ont amené d'un lointain rivage. Ce riz-là, catalogué sous le nom de « riz Saigon », contient une proportion d'environ un tiers de brisures. Ce n'est pas de la fraude, d'ailleurs, car cette proportion est prévue par le contrat d'achat. — Il est chouette, votre riz ! me lance ironiquement ma bonne, qui assiste à l'ouverture des paquets que j'ai rapportés.

Je prends une forte pincée de vermicelle jaune, ou plutôt safrané. Je dois confesser qu'il est exclusivement composé de brisures dont l'aspect ne me dit rien qui vaille. Le macaroni est fait de pâte de qualité inférieure, fortement colorée.

Je croque un bout de chocolat : il a un goût désagréable. C'est du chocolat fabriqué avec du cacao inférieur et du sucre roux.

Les haricots blancs, des haricots nains, que j'ai achetés sont racornis : la peau, qui en est toute plissée, tire sur le jaune beaucoup plus que sur le blanc. Ce sont des haricots exotiques dont la qualité, hélas ! ne fera pas concurrence à nos beaux haricots de France.

Après mon déjeuner, je bois une tasse de non nouveau café. Il manque d'arôme et me semble faible. Ma bonne, pourtant, en a mis, me dit-elle, beaucoup plus que de l'autre. J'ai payé le nouveau vingt-six ou vingt-huit sous de moins que l'ancien (la livre), mais puisqu'il en faut davantage, j'ai bien peur d'avoir fait tout le contraire d'une économie.

D'une façon générale, l'expérience ne m'a pas réussi. L'idée de M. Morain paraît pourtant d'une excellente intention. Mais les denrées qui garnissent le rayon de la vie moins chère ne semblent pas de la bonne qualité courante qui désigne les marchandises moyennes. En toute justice, beaucoup de ces marchandises-là seraient refusées par la clientèle dans les rayons ordinaires. Elles risquent de rester dans

le rayon spécial de la vie moins chère. « Nous ne gagnons rien dessus », disent les épiciers.

Elles ne semblent pas, d'autre part, une économie pour le consommateur.

Voilà qui semble significatif. Mais l'initiative de M. Morain, qui part en effet d'une intention excellente, ne doit pas s'arrêter là. Il y a, rattaché à la préfecture de police, un service de répression des fraudes qui pourrait établir ce qu'il y a de bien ou de mal fondé dans les allégations de notre confrère.

Si l'*Euvre* a tort, on le saura, et tout le monde se réjouira de connaître la vérité. Mais si l'*Euvre* a raison, il faudra que des sanctions interviennent, surtout si l'on constate, par exemple, que l'initiative louable du préfet de police a servi à certains rroublards pour liquider des rossignols, des fonds de tiroirs, des cassures et des épilures ramassées à la pelle et vendus empaquetés sans contrôle de poids.

Il serait scandaleux, en effet, que, sous prétexte de lutter contre la vie chère, certains cherchent à réaliser au détriment du public la liquidation de stocks de marchandises défectueuses.

Il faut qu'on sache si l'*Euvre* a raison !

ON REDOUTE A LONDRES des attentats nationalistes

Par suite de la menace d'un complot terroriste égyptien des précautions extraordinaires seront prises mardi prochain, à Londres, quand le roi se rendra du palais de Buckingham à la Chambre des lords pour y lire le discours du Trône.

D'autre part, les ministres sont toujours suivis par deux ou trois détectives.

Aux Chequers, la garde a été doublée pour toute la durée du week-end.

L'*Evening News* confirme que, durant la nuit dernière, un grand nombre de détectives de Scotland Yard ont continué leurs perquisitions chez des Egyptiens ou des Soudanais résidant à Londres. La police est d'avis que cinq cents de ces Egyptiens environ sont en rapports constants avec le *Wafd*. Ils se réunissent journellement en deux ou trois groupes dans une grande maison du centre de Londres.

L'*Evening News* ajoute que, dans les communications adressées d'Egypte à ces étudiants, le comité extrémiste du Caire leur conseille d'avoir recours aux mêmes méthodes que celles employées autrefois par les Sinn-Feiners. — (Radio.)

Ziwar pacha à Alexandrie

A la suite du rejet par la municipalité d'Alexandrie de la proposition du gouvernement égyptien de traiter les fonctionnaires étrangers au service de cette municipalité sur le même pied que les fonctionnaires étrangers au service de l'Egypte, Ziwar pacha s'est rendu à Alexandrie, où il a conféré séparément avec chaque membre de la municipalité. Les journaux espèrent que la municipalité d'Alexandrie devra accepter la proposition du gouvernement, sinon elle sera dissoute.

M. VAUTOUR LES EFFRONTÉS ne doute de rien

Sur la Côte d'Azur, un typhon, compliqué d'un léger tremblement de terre, cassa tuiles et cheminées. Sinistré d'après guerre, M. Vautour veut faire payer ce dommage par la Nation !

Il n'y a pas de ville au monde où l'on ait vu comme à Nice resplendir en toute sa beauté la rapacité de Monsieur Vautour. Avant la guerre, il maigrissait. La Saison s'écoula. On ne venait plus qu'après le Jour de l'An, et pour peu de temps. Seuls prenaient demeure les propriétaires de villas, puisqu'ils descendaient chez eux. Les autres, ceux du flotant, cherchaient d'autres rivages plus hospitaliers et pareillement ensoleillés, car le soleil n'est tout de même pas un monopole de la Côte d'Azur, et les distractions que l'on trouvait à Nice, déjà, n'étaient plus d'un tel éclat que l'on ne put chercher aussi amusant n'importe où.

Je n'insiste pas. C'est un fait connu de tous. La clientèle sérieuse désertait. Ne venaient plus, pour ainsi dire, que les pigeons noceurs, qui, tôt plumés, s'en allaient, tirant de l'aile, munis de l'extrême onction du classique viatique. Et c'était la crise du logement, non pour le locataire, mais pour le propriétaire. C'est Monsieur Vautour qui, alors, claquait du bec.

La guerre vint. Et cette région qui ne subit aucune des horreurs matérielles de la tourmente, s'en trouva subitement enrichie. Elle eut, comme les autres, c'est vrai, de braves enfants qui firent, en bons Français, leur devoir et même plus que leur devoir, et moururent, et suffirent. Mais, alors que chez tant d'autres il n'y eut que ravage et que misère, ce fut pour elle la fortune.

Beaucoup de ceux-ci, depuis, ont rendu gorge. Le vautour, lui, a tout gardé. Il s'est engraissé.

Les patriotes qui brûlaient leurs dernières cartouches pour venir au secours de la Nation en souscrivant aux emprunts de guerre, voient leur capital amputé, leurs rentes diminuées de valeur. Monsieur Vautour, qui plaçait ses rentes en moellons ou en monnaies, en fonds étrangers, a vu sa fortune augmentée, quintuplée. Un nouveau servage s'est constitué, celui du locataire livré à la tyrannie boulimique des charognards de la propriété immobilière.

Une abominable campagne de défaitisme financier, les attaques les plus sacrilèges contre la rente et le franc, se sont faites non pas dans l'ombre, mais, c'est le cas de le dire, en lumière, au soleil. On clamait la baisse de la rente et du franc de France. On proclamait la hausse de la bâtisse nicoise. Le vautour de la Côte d'Azur devenait un aigle. Se nourrir des morts ne lui suffisait plus. Il voulait manger les vivants. Un instant le triomphe du Cartel des Gauches porté au pouvoir par la rancoeur de tous les exploités, de toutes les victimes, lui donna souci, terreur. Il mit la tête sous l'aile et parut dormir, attendant le justicier... qui n'est pas venu.

La menace passée, il sortit à nouveau le bec, et ce fut un nouvel engorgement de ses victimes. Alors, ce que dont l'homme est trop lâche, la nature l'a fait. Elle lui a donné l'avertissement d'un magistral typhon renforcé d'un léger tremblement de terre, en ouverture de saison. Car il y eut tremblement de terre. J'y étais. J'ai senti. Et certains phénomènes constatés, publiés, ne peuvent être expliqués autrement.

Monsieur Vautour en a lui-même tremblé. Mais, bien vite, il s'est ressaisi. Tout de suite, il a convoqué son syndicat. Et les cheminées, les tuiles que la tempête lui cassa, il veut en obtenir de l'Etat le paiement. Il se dit sinistré, cet homme sinistré. Il exige que la représentation des Alpes-Maritimes, par ce temps de misère publique, impose à la Nation la charge de réparer ses maisons, qu'un orage endommagea. Il pleure, il se lamente, il crie... alors que tous ceux qu'il écorche, qu'il égorge ne disent rien, se laissent écorcher, égorger.

Comme l'illustre margis Corbino, j'ai vu bien des choses dans ma vie déjà longue, mais je n'ai jamais vu et je ne croyais jamais voir pareil. Eh oui ! j'allais m'indigner... Ne vaut-il pas mieux rire... en attendant... et ne prendre colère que lorsque l'effet en pourra suivre ?

J'espère cependant que si l'insciente prétention des propriétaires de Nice est portée au gouvernement, au Parlement, par leurs représentants, elle sera reçue comme elle le mérite de l'être... avec le sourire.

Jean Hess.

M. Charles Dumont, qui semble avoir tout oublié, aurait tout de croire qu'on ne se souvient de rien.

M. Charles Chaumet, successeur de M. Mascaraud au Comité du même nom, nous adresse, après prière d'insérer, le résumé d'une conférence faite par M. Charles Dumont, sénateur, ancien ministre, à l'une des récentes séances du Congrès du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, sur la situation économique et financière de la France.

Nous ne publierons pas ce résumé, car nous le jugeons absolument dénué de tout intérêt.

M. Charles Dumont a été ministre des Finances, comme nous ne savons plus quel primaire à peine décroché fut promu naguère ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Encore cet invraisemblable grand-maitre de l'Université savait-il lire et signer son nom, tandis qu'appelé, après son passage rue de Rivoli, à faire pratiquement ses preuves de financier pour son propre compte, M. Charles Dumont a manifesté une incompétence dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est peu commune.

« On attendait, affirme le communiqué de M. Chaumet, du rapporteur général qui fit voter la fameuse loi du 26 juin 1920, de 18 milliards d'impôts nouveaux, qu'il présentât un exposé complet de la situation de 1919-1920 et des principes de la réforme fiscale. » On attendait... nous voudrions par exemple bien savoir qui ? Quels badauds, quels gobeurs, ignorants du plus récent passé de M. Charles Dumont. Les congressistes du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture ne lisent donc pas, dans leur journal, la rubrique des tribunaux ?

« M. Charles Dumont, poursuit le communiqué, a donné sur le désordre économique et financier de l'immédiate après-guerre des chiffres qu'on oublie trop. »

Il y a quelque chose que nous trouvons, nous aussi, qu'on oublie trop, chez certains amis de M. Charles Dumont : c'est qu'après les retentissants avatars qui ont fait pendant deux ans de cet ancien ministre un inculpé en liberté provisoire, c'est aussi et surtout que lorsqu'on a fait perdre tant d'argent à tant de braves gens confiants, il ne reste plus, lorsqu'il s'agit de finances, qu'un seul droit : celui de se taire.

Tant pis pour M. Charles Dumont, s'il ne veut pas comprendre à quoi la plus élémentaire pudeur l'oblige. Nous sommes tout disposés à l'oublier, lui et son passé, pourvu qu'il nous y aide en se faisant oublier lui-même. Mais aussi longtemps qu'il se croira un grand homme destiné à la régénération de nos finances, il nous verra au regret de le rappeler à plus de modestie, c'est-à-dire à une plus exacte évaluation de ses capacités. Nous ne nous bornerons pas à le prier de convenir qu'il fut un ministre très discuté et surtout très discuté. Mais, surtout, nous lui rappellerons ce qui constitue le sommet, ou plutôt le désastre de sa carrière de financier : à savoir sa fameuse gestion de la Société des Banques de Province.

Evidemment, en droit, il ne reste rien contre lui des accusations qui le firent justiciable de la correctionnelle, puisqu'un non-lieu — qui fut si pénible à obtenir ! — a, en fin de compte, été rendu. Mais nous répéterons aussi longtemps qu'il le faudra que, de même qu'il n'y a pas de fumée sans feu, il n'y a pas 316 plaintes sans cause. Or, M. Charles Dumont, comme président de la Société des Banques de Province, a été l'objet de 316 plaintes, dans lesquelles son génie financier n'était pas précisément jugé avec complaisance. Quant au non-lieu, il n'empêche pas que le rapport des experts Pons, Vial et Cruchon, sévère pour tous les inculpés, ait été accablant pour M. Charles Dumont, de qui, disaient judicieusement ces experts, la culpabilité doit être tenue pour supérieure à celle des administrateurs, en considération des étonnantes princières qu'il recevait et qui l'obligeaient à une surveillance plus active.

Voilà ce que nous rappellerons à M.

Nous rappelons que nos ateliers étant fermés les dimanches et jours fériés, nos lecteurs et nos abonnés ne recevront le PETIT BLEU que mardi matin.

LA JOURNÉE PARISIENNE

A côté du bonheur
qui grise, il y a aussi
le malheur qui aigrit.

LA VIE QUI PASSE

LE DIVORCE
de Mme X...

Sors avec une larme,
Entre avec un sourire.

disait à son époux Mme X..., grande admiratrice des vers d'Hugo. Mme X... n'était d'ailleurs pas passionnée seulement pour les œuvres de l'auteur de la *Légende des Siècles*, elle avait aussi, malgré une extrême maigreur, une appréciable moustache due à un système pileux très développé, cinquante-huit ans bien sonnés et une attirance particulière pour la *Légende des Sexes*, — euphonique à peu près qui d'ailleurs n'est pas de moi et que je laisse à son auteur, le candidat perpétuel à l'Académie, qui conserve des illusions et un de nos musées nationaux. — Mme X..., douée d'un tempérament quelque peu excessif, s'était mariée, il y a deux ans, avec un homme valide et robuste avec qui, pensait-elle, sonnerait sans répit l'heure du berger, qui serait aussi, ô joie ! le quart d'heure du râle. Ah ! là là ! quelle déshillusion ! Peu attiré par les charmes hypochondriques et un peu avancées de sa légèreté, et s'étant, dès la première nuit, aperçu qu'il venait de s'enfermer dans une maison de frou, l'époux n'avait que mollement prouvé sa flamme à celle qui, toute palpitante, le pressait sur son cœur. Bientôt ce fut la guerre, la guerre sans trêve, les scènes étaient incessantes, et l'on se jeta à la tête des mots blessants d'abord, puis la vaisselle et des verres qui ne l'étaient pas moins. Ces larmes cristallines, ces continuels reproches qui ne servent que trop, surtout quand on les fait de près, cette anatomie qui le changeait en inspecteur des os et des forêts, ébranlaient bien vite l'époux du loving room. Un clou chasse l'hôte, dit un proverbe fort juste. Ce fut le cas de M. X..., il chercha des distractions plus juvéniles, courut après des trottoirs — il était arpenté cet homme — et, négligeant son ménage, il laissa chez lui tout aller à la débandade ainsi que le constatait avec fureur et regret sa légitime. Elle essaya de le raisonner, de lui faire honte : « Mais vous n'avez donc pas de nerf dans les veines ! » lui criait-elle, lorsqu'en rentrant par le fourmillement de Belleville — ils habitaient là-haut — elle le retrouvait vanné, rompu, moulu au domicile conjugal. Mais lui, pour changer ou plutôt pour ne pas changer, ne lui disait rien, rien, sinon qu'elle ne lui disait rien et, indifférent aux reproches, ne voulait même pas, pour avoir la paix, y mettre un peu du sien.

Cela ne pouvait durer et cela ne dura pas. Mme X... introduisit une instance en divorce et les juges du tribunal des divorces vinrent de lui donner satisfaction.

A l'audience, on apprit par l'organe de son avocat, que Mme X... « se plaignait surtout de l'indifférence injurieuse de son mari qui était trop... intermittent dans l'accomplissement de son devoir conjugal ». Avec beaucoup de tact et de doigté, l'éminent avocat expliqua « que Mme X... eût tant désiré que ce fût tous les jours... Et cela dans l'intérêt de sa santé, car son médecin le lui avait expressément recommandé ». On voit bien que les médecins font les ordonnances, mais ne prennent pas les remèdes.

« C'est là une prétention singulièrement ambitieuse, a répondu l'avocat du mari. Ce reproche d'abstinence ne saurait être pris en considération, car je puis confier au tribunal que mon client, du moins il me l'a dit, a fait tout ce qu'il a pu... »

Il faut croire que « ce qu'il a pu » n'était pas suffisant aux yeux des magistrats, puisqu'ils ont prononcé le divorce dans un jugement dont voici les principaux attendus :

« Attendu que le mariage des époux X..., qui a eu lieu le 19 novembre 1921, ne fut pas heureux ;

« Que la vie commune a duré à peine une année ;

« Que la dame X..., qui avait cependant attendu jusqu'à 56 ans pour se marier, reprochait à son mari, moins âgé qu'elle, de ne pas remplir tous les jours son devoir conjugal et de dépenser en dehors avec des maîtresses ce qu'il ne devait qu'à elle-même... »

Voilà donc Mme X... divorcée — enfin seule — et libre de convoler avec un mari quotidien que n'effrayerait pas cette épouse des Danaïdes. Espérons qu'avant peu elle rencontrera l'homme sérieux cher, affecté, et désiré, mar. avec jeun. jol. fem. aim. et désiré.

Théophraste Renaudier.

ÉCHOS DE PARTOUT

Aujourd'hui à Auteuil

Prix d'Hiver : Méhdi, Libellule
Prix Reugny : Roi Belge, Ecurie Blum.
Prix Vanille : Viozane, Zuritos.
Prix Maubourquet : Gorey, The Pilgrim.
Prix de la Tamise : Merrimac, Light for Me.
Prix Rabalais : Dernier Né, Sador.

M. AUTRAND, LA VILLE ET SON APPARTEMENT... — Quand M. Autrand quitta la Préfecture de la Seine, il n'avait pas d'appartement. On eut vite fait de lui en trouver un, dit un de nos confrères hebdomadaires. La Ville de Paris le logea dans une de ses maisons, rue d'Anjou. Il n'en coûtait à M. Autrand qu'un modeste loyer de 5,000 francs ; pour un simple contribuable, c'est été cinq fois plus, autrement dit 25,000. Et comme quand la Ville est en passe de générosité, elle n'y a pas de main morte, l'administration fit en outre 40,000 francs de réparations dans un immeuble pourtant assez moderne.

Seulement, un locataire de la même maison, traité, lui, d'une façon diamétralement

ment opposée à celle de M. Autrand et à qui on refusait les réparations qu'il réclamait, vient d'intenter un procès à la Ville. Et il ne manquera pas, on l'imagine, de comparer sa situation dans l'immeuble de la Ville à celle de l'ancien préfet de la Seine...

Oui, mais... pareil fait dépasse les bornes ! Il faut même espérer que le dément de cette histoire-là viendra rapidement de la part de M. Naudin à celui de nos confrères qui l'a publiée. Que l'on trouve, par faveur, dans les immeubles de la Ville un appartement pour l'ancien préfet, c'est encore admissible, mais qu'un lieu de 25,000 francs on lui loue 5,000, cela ne l'est plus ; et qu'à une époque où les propriétaires se refusent à faire la moindre des réparations, que l'on prenne dans nos poches de quoi lui en faire pour 40,000, cela devient presque du vol organisé.

Dans ces conditions, c'est bien simple, il faut que M. Naudin puisse démentir, ou alors il faut que le procès en cours soit gagné quand il viendra, ou alors qu'un conseiller municipal honnête, et il y en a, l'oblige à répondre dans un débat public. Nous sommes trop écorchés, à la fin du compte...

Fournisseur de la C. U. R. L. — C'est incontestablement pour son mailleur que M. Albert Rabagny, bijoutier parisien, rencontra le père et le fils Trichard, au nom prédestiné. Le premier était entrepreneur de camionnage, le second courtier en assurances, et tous deux réunis cherchaient une bague pour le fiancé de la nièce du roi des Belges... C'était une affaire. Le bijoutier, bien décidé à ne pas la manquer — on ne traite pas tous les jours avec des familles royales — hésita peu à faire le voyage pour se renseigner à Mons avec le fiancé et son père, simple garagiste dans le pays, à qui il n'hésita pas à livrer une bague et un magnifique pendentif de 40,000 francs en échange de traites qui ne furent jamais payées.

Triste fin pour un si beau marché. Mais il faut avouer que quand on est bijoutier, on n'est pas assez naïf pour aller vendre à un patron de garage, à un camionneur même à un courtier d'assurances des bijoux que l'on prétend destinés à une princesse royale... Les souverains, même les plus démocrates, emploient généralement d'autres intermédiaires.

VOICI UNE HISTOIRE bien amusante que je découpe dans la *Semaine Parisienne* :

« Il y avait naguère un directeur de notre Jardin zoologique qui se nommait Bodinus et s'occupait beaucoup de la reproduction des faunes, ses pensionnaires. Chaque fois qu'il avait décidé un accouplement, il faisait envoyer un avis à ses amis et à quelques journaux, disant, à la suite du cliché connu : « Aujourd'hui tigras » ou « aujourd'hui lions », etc. On savait ce que cela signifiait.

M. Bodinus se maria. Le jour de la cérémonie, son secrétaire envoya l'avis habituel suivi des mots : « Aujourd'hui Bodinus ».

Utile sévérité. — Le nombre des demandes de permis de conduire à Paris augmente constamment. Aussi l'Administration ne pouvant refuser l'exercice d'un droit égal pour tous, a-t-elle adopté une méthode excellente. Les ingénieurs chargés de faire passer les examens se montrent d'une sévérité extrême. En théorie comme en pratique, la moindre erreur, la moindre fausse manœuvre font ajourner séance tenante le candidat.

Ceci a un double avantage : celui d'éliminer quelques chauffeurs amateurs désireux d'augmenter encore les embarras de la capitale et aussi celui d'obtenir des néophytes une plus grande connaissance de la voiture quand, brevet en poche, ils aborderont la chaussée.

Il y a aussi les droits d'examen qu'empoche le Trésor, mais ce sont des considérations mesquines auxquelles certainement personne n'a songé.

Cyrano (de Paris).

Arts et Lettres

— La littérature se propage dans les quotidiens aussi bien à l'étranger qu'en France. C'est ainsi que le *Midi* de Bruxelles publiait chaque jeudi, sous la direction de M. J. Van Booren, une page entière consacrée aux lettres.

— On va réimprimer en édition revue et corrigée *Les Lauriers sont coupés*, de M. Edouard Dujardin. C'est, suivant le témoignage de M. Valéry Larbaud, qui usa depuis de cette formule, le premier roman écrit « en monologue intérieur ».

— Dans les *Feuilles Libres*, M. Philippe Toupault nous relate avec une lyrique ironie le voyage d'Horace Pirouelle au Groënland, et Joseph Deitel nous livre un poème pour la robe future :

« Au commencement était une robe, une robe du soir ouverte sur le Paradis et qui avait la forme des oiseaux et la teinte des anges... »

Et voici, mis en musique par H. Sauguet, une carte postale de Raymond Radiguet :

On a remplacé les coquillages
Par des boîtes à livres... J'appris
Qu'il est de plus jolis rivages
En feuilletant les livres de prix...
Cher ami, levons l'ancre,
Encrier, triste comme la mer !
Grâce, ne pêche plus à l'encre,
Les mots qu'on y pêche sont amers...

— MM. T. et T. Trémerey entreprennent pour le *Journal Littéraire* une enquête sur les goûts et les tendances de la littérature contemporaine.

Cette consultation est divisée en six parties : l'étude, le cirque, l'exotisme, le cosmopolitisme, l'aventure, la crapule...

— Dans une jeune revue bleue, *La Pensée sur la Côte d'Azur*, M. Alfred Mortier consacre une étude documentée à l'*Italianisme en France*, et rappelle combien fut grande sur nous l'influence de l'Italie de la Renaissance... les multiples emprunts préparèrent la voie à notre magnifique dix-septième siècle.

M. Tancrede Martel s'est complu à rimer une ballade dans laquelle il fait prier Mme Renée de France, duchesse de Ferrare, par Maître Clément Marot, à court d'argent, de glisser quelques ducats dans son escarcelle.

Guillot de Saix.

"UNE ÉTOILE NOUVELLE"
au Théâtre Edouard-VII

La nouvelle pièce de M. Sacha Guitry est un nouveau et très franc succès

C'est une très gracieuse comédie qui charmera tous ceux — et ils sont nombreux à Paris — qui goûtent un délicat plaisir à l'audition des pièces de M. Sacha Guitry. Sans doute la trame en est si légère

(Photo Henri Manuel.)
Mme Yvonne Printemps

que par moments on ne la voit plus du tout. Si on reprenait la comparaison souvent répétée entre une représentation théâtrale et un repas, on pourrait dire que dans *Une Étoile nouvelle* il y a des hors-d'œuvre délicieux, des entremets exquis, beaucoup de mousse et pas un seul petit-frot, mais qu'il y manque tout de même un de ces plats substantiels que réclament les gens durs d'un robuste appétit.

Dès la première scène de l'ouvrage, il est aisé de constater combien le procédé de M. Sacha Guitry diffère de celui de la plupart de ses maîtres et de ses confrères. Il veut nous peindre les banalités de l'existence d'un ménage riche dans une ville d'eaux. Quelques répliques suffiraient. M. Sacha Guitry s'amuse son public avec une scène d'une longueur interminable... Il y en a ainsi d'un bout à l'autre de la pièce qui, ainsi que la plupart de ses aînés, pourrait s'appeler : « L'auteur brode ! »

Donc, Robert et Jeanne Le Canigou s'ennuient à mourir pendant leurs vacances. Un événement va secouer leur torpéur. Julie, la femme de chambre, accourt annoncer à ses maîtres qu'on lui a dérobé cent francs. Gaëtan, le valet de pied, Ernestine, la cuisinière, se déclarent victimes d'un vol de la même somme... et Robert Le Canigou s'aperçoit soudain qu'on lui a pris mille francs dans son portefeuille ! Qui est le voleur ?... Ses soupçons se portent bientôt sur son secrétaire, Maxime Deschamps, à cause de taquets faits qui paraissent l'accabler. Et comme Maxime annonce à Jeanne Le Canigou son désir de partir le soir même, Jeanne, elle aussi, croit à sa culpabilité. Mais Maxime lui avouant : « Je veux

(Photo Henri Manuel.)
M. Sacha Guitry

partir parce que je vous aime », « Restez », lui dit Jeanne en s'éloignant.

Robert a son idée ; il est allé conter la chose au commissaire de police qui vient de le lendemain, en attendant, le soir, à la fin d'un savoureux dîner copieusement arrosé de champagne et de liqueurs, il essaie de faire parler Maxime qui n'est préoccupé, lui, que de son amour. Robert



— Alors, c'est entendu, vous me le laissez pour cinq louis... Vous me l'envoyez demain avec deux factures : l'une de quarante francs pour mon mari, l'autre de deux cent vingt pour mes amies...

qui s'est surtout grisé lui-même, alors qu'il croyait enivrer son partenaire, finit par rentrer dans sa chambre. Maxime sera set avec Jeanne. C'est là que le titre de la pièce sera expliqué : « Chaque fois qu'un amour nouveau réunit deux êtres sur terre, une étoile naît au ciel », dit Maxime, et il dépense une si tendre et si poétique éloquence à développer cette image que Jeanne tombe bientôt dans ses bras, puis, se dégageant doucement, murmure en lui montrant le firmament : « Une étoile nouvelle... »

Maxime et Jeanne ont pris la résolution de fuir. Les événements vont les servir avec une étonnante facilité, car le Destin est avec les amants. Le commissaire de police est venu ; grâce à une tactique au moins étrange, mais bien réjouissante, il découvre l'auteur des vols. Julie, la femme de chambre, s'étant évanouie, on trouve les 1,300 francs dans son corsage. Mais comme elle est appétissante, le commissaire — vrai type de Labiche — se contentera de la prendre à son service. Robert prétend être appelé pour une affaire importante à Bordeaux où il va rejoindre une maîtresse, après avoir fait loyalement ses excuses à Maxime qu'il avait si vilainement soupçonné. Les amoureux s'en iront donc gaiement vers le bonheur.

Il y a au troisième acte un fort joli trait. Robert, voulant témoigner à Maxime toute sa confiance, lui remet une lettre de sa maîtresse. « Avec ce billet, vous pouvez me perdre aux yeux de ma femme », ajoute-t-il. Mais quand Maxime, sentant que Jeanne hésite à le suivre, va se servir de la lettre, il le fait avec un tact d'une grande délicatesse : « Voilà un billet, lui dit-il, d'une femme qui m'aime ; je le te sacrifie ! », et déchirant le papier il presse contre son cœur sa maîtresse enfin désarmée.

C'est une charmante trouvaille. L'interprétation est tout à fait remarquable avec Sacha Guitry, Jean Périer, Montel, Mme Yvonne Printemps dans les rôles principaux, très agréablement secondés par Louis Kerly, Mmes Gaby Benda et Luce Fabiale.

(Photo Henri Manuel.)
M. Jean Périer

quable avec Sacha Guitry, Jean Périer, Montel, Mme Yvonne Printemps dans les rôles principaux, très agréablement secondés par Louis Kerly, Mmes Gaby Benda et Luce Fabiale.

Emile Mas.
P.-S. — Au cours d'une intéressante matinée poétique de la Comédie-Française, où Albert Lambert fils a été l'objet d'une formidable ovation dans *Barrabas*, de Victor Hugo, Jean Hervé et Mme Madeleine Renaud ont fait applaudir *La part du roi*, un acte en vers de Catulle Mendès, créé en 1872, dont j'aurai le plaisir de vous parler bientôt. — E. M.

Un peu d'astronomie !

Encore un astré au firmament artistique ! Le ciel théâtral n'en manque pas. Quand ce ne sont pas des étoiles, ce sont des *stars*. Les auteurs manient des constellations entières de grandes et de petites ourses.

L'Étoile nouvelle, de M. Sacha Guitry, s'est levée hier parmi une multitude d'étoiles qui ne brillaient pas au zénith, mais au parterre — curieux renversement de l'ordre des choses. Citons au hasard de la plume les plus brillantes : Mlle Germaine Gallois, Marcelle Poirée, Yolande Laffont, Alice Granville, Edm. Favart, Renée Tannery, etc., etc. Bib, son crayon à la main, paraissait fort absorbé. Sous doute dressait-il une carte céleste, mais n'a-t-il pas

la réputation de bousculer un peu les étoiles ? M. Lucien Guitry disait tout le bien qu'il pensait de la comédie de Sacha : « Mon fils avait raison », déclarait-il avec force. C'était un prêt pour un rendu.

La pièce repose sur un vol de 1,300 francs. « Une misère », disait un critique cossu, « Au moins, au Châtelet, il s'agit d'un milliard ; cela vaut la peine de se déranter... »

La modestie de la somme se trouve expliquée au troisième acte, quand on découvre les billets dérobés dans le corsage d'une des artistes. Avec les actuelles formes féminines, un milliard dans un corsage d'homme vrait trop la ligne. C'est tout au plus si quatre billets peuvent passer inaperçus.

A. de Beauverger.

A la Comédie-Française

Le Comité de lecture est reconstitué

L'assemblée générale des sociétaires, réunie hier samedi, a procédé à l'élection des six membres dont le décret du 19 novembre lui attribue le choix.

Les suffrages se sont portés sur Mmes Weber, Leconte, MM. Albert Lambert fils, Desnoes, Le Roy, Denis d'Inès.

M. Emile Fabre avait auparavant désigné : Silvain, Siblot, Bernard, Croué, Alexandre, Granval.

Voilà donc le Comité de lecture très heureusement reconstitué. Toutes les tendances y sont représentées, ainsi que le le démontrent, et l'assemblée générale, en élevant Mmes Weber, Leconte, ainsi qu'Albert Lambert et Desnoes, a prouvé que les sociétaires possèdent au suprême degré l'esprit de la Maison. C'est réconfortant.

Il n'y a d'ailleurs que trois nouveaux membres dans ce Comité : Desnoes, Alexandre et Le Roy. Ils remplacent Raphaël Duflot, démissionnaire à la fin de l'année, de Max, décédé, et Brunot.

Les sociétaires, après le ministre, ont fait, eux aussi, de la très bonne besogne. — E. M.

Echos de Théâtre

Les premières de la semaine. — Nous apprécions de la grande semaine théâtrale qui précédera les fêtes de Noël. Aussi la prochaine huitaine ne sera pas encore très chargée.

Ce soir, les critiques ne pourront pas profiter complètement du repos dominical, ils devront se rendre au théâtre de l'Étoile pour assister à la répétition générale des *Yvains légitimes*.

Demain lundi, journée assez chargée. C'est d'abord, en matinée, au Grand-Guignol, la répétition générale du nouveau spectacle. Puis après quelques heures de repos, ils devront se rendre à la Comédie des Champs-Élysées, pour assister à la nouvelle pièce de M. Marcel Achard, *Malborough s'en va-t-en guerre*.

Le lendemain mardi, en soirée, double répétition générale. D'abord au théâtre de l'Œuvre, puis à la Gaîté-Lyrique, *Eva*.

Et toujours, dans le domaine de l'opéra, le jeudi 11 décembre, en soirée, aux Folies-Dramatiques, *Ernest*.

LES PETITES FEMMES DE GREVIN



TABLEAUX VIVANTS

— Vous ne craignez pas, marquise, que votre costume ne soit un peu... nu ?

— Mais, mon ami, j'ai des ailes.

Nouveaux titres. — Il arrive souvent que lorsque des pièces de notre répertoire français passent à l'étranger, celles-ci doivent être décapitées. Le titre d'un ouvrage est une question de langue, et dans un autre dialecte une phrase ou un mot choisi par un auteur peut avoir une tout autre signification.

Il est plus rare de voir une pièce changer de titre dans son pays. Et pourtant c'est ce qui vient d'arriver en Russie. Avec le changement de régime, les pièces baptisées sous le régime tsariste ne doivent plus avoir de signification.

L'opéra d'Odessa va donner la partition de Glinka qui s'appelait *La Vie pour le Tsar*. Evidemment ce titre ne peut être affiché sous le régime bolcheviste et, d'autre part, il fallait remanier le livret. C'est ce qui fut fait. *La Vie pour le Tsar* s'appelle maintenant *La Vie pour la Vieille et le Marteau*.

Question de toupet. — Le public croit toujours que, à la ville, les artistes sont tels qu'ils se présentent à la scène. Il ne tient pas compte du fard et des postiches qu'ils sont obligés de se mettre pour se composer un type ou un personnage.

Parmi tous les acteurs qui se sont composés une silhouette très caractéristique, figure Mayol.

La photographie, les gravures, les affiches, l'ont toujours représenté, en habit, et surtout avec un toupet énorme. Mayol sans son toupet, ce n'est plus Mayol.

Et pourtant, à la ville, le chanteur populaire porte les cheveux plats. Dernièrement, quelques admirateurs l'attendaient à la sortie d'un grand music-hall. Ils virent passer un monsieur élégant, qui tenait son chapeau à la main et dont la chevelure n'était pas celle de Mayol. Personne ne le salua... et personne ne crut, au premier abord, que c'était Mayol qui venait de passer. — L. M.

Léo Marchés.

On se guérit de
la démangeaison
d'écrire en grattant
du papier.

LE MONDE ET LA VILLE

FÊTES A SOUHAITER. — Aujourd'hui : saint Ambroise ; demain : sainte Léocadie.

FIANÇAILLES. — On annonce de Rennes les fiançailles de Mlle Germaine d'Aubigny, fille du lieutenant-colonel Henry, marquis d'Aubigny, et de la marquisse d'Aubigny, née Goury, décédée, avec le comte Raymond de Piolenc, fils du comte de Piolenc et de la comtesse, née de Sparre.

MARIAGES. — En l'église Notre-Dame de Versailles a été célébré, lundi dernier, dans la plus stricte intimité, le mariage de M. Pierre Bessand-Massenet, petit-fils de l'illustre compositeur Massenet, avec Mlle Simone Wehrli, fille de M. Jean Wehrli, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre.

Le 2 décembre a été béni, en l'église de Saint-Paul-des-Las, par Mgr de Comont, le mariage Mlle Marie-Louise Roulat, fille de M. Daniel Roulat, décédé, et de Mme Roulat, née Achard, avec M. Jean-Noël Serret, sous-lieutenant au 57^e d'infanterie, fils de M. Henri Serret et de Mme Serret, née Souvestre.

DIVORCES. — Les journaux légaux annoncent que le divorce est prononcé : entre M. Galimard et Mme, née Pierson ; entre M. Bastly et Mme, née Durand ; entre M. Leroux et Mme, née Didot ; entre M. Ryser et Mme, née Lelut ; entre M. Roulet et Mme, née Etienne.

CARNET. — L'ambassadeur de France en Espagne et la comtesse Peretti de La Rocca arrivèrent à Madrid le 15 décembre.

Le comité du Cercle des Veneurs a admis comme membre définitif : le marquis de Brémont d'Arms Migné, le commandant Gaddi, aide de camp du roi de Suède, et M. Armando Nobile Lami.

LE BAL DES PETITS LITS BLANCS. — Le Bal des Petits Lits Blancs, organisée chaque année par l'*Intranseignable*, au profit de cette œuvre, reconnue si utile, qui tend à guérir les petits Parisiens de la tuberculose osseuse, a été fixé au mardi 3 février 1925.

INAUGURATION SENSATIONNELLE. — C'est le 10 décembre que s'ouvrira, cette année, la prodigieuse Exposition-Vente de la place Vendôme. Unique au monde dans l'histoire de la joaillerie, cette fête du bijou est une création de Van Cleef & Arpels : eux seuls, d'ailleurs, pouvaient tenter une aussi formidable entreprise. La vente de cette année dépassera tout ce qui a été fait jusqu'alors et tout ce qui pourrait être tenté : trente millions de francs de bijoux d'une beauté incomparable se trouveront réunis dans les vitrines intérieures des magasins et offerts à votre admiration. Un catalogue, actuellement en distribution et qui peut être demandé, place Vendôme, indique les prix exceptionnels de bon marché de ces merveilles dont la variété et la richesse ne sauraient être décrites.

LA GRANDE MAISON DE BLANC, place de l'Opéra, soldera, lundi 8 et mardi 9 courant, sa collection de robes, manteaux, fourrures et 250 chapeaux de dames à 75 francs.

LE RAYON DE COUTURE des Magasins Jones, 39, avenue Victor-Hugo, solde actuellement ses modèles de robes et manteaux à partir de 200 francs. Cravates et manteaux de fourrures à des prix exceptionnels.

UNE ÉLÉGANTE DOIT : se faire habiller chez Jenny, chez Callot sœurs, chez Paquin, se faire chapeauter chez Lewis, se faire chausser chez Perigot, acheter son linge à la Maison de Blanc, ses parfums chez Coty, chez Babani, ses bas au Grand Frédéric, ses fourrures chez Révillon, chez Ruze, ses gants chez Alexandrine et son papier à lettres chez Devambez.

DE TOUTS LES CINÉMAS parisiens, le Marivaux, boulevard des Italiens, est le plus élégant, le plus confortable, et celui dont le programme est toujours le plus attrayant.

N'OUBLIONS PAS QUE, si le Mandarin est préféré à tous les autres apéritifs, la Mandarine, la Prunelle, le Fraisezont sont aujourd'hui les liqueurs de luxe que l'on doit trouver sur toutes les tables et aussi dans tous les grands restaurants.

AS-TU ta pointe Ono ?

MONSIEUR, votre Porto rouge est épais : Madame, votre Porto blanc est trop doux : buvez tous les deux le Porto Beira, il vous plaira.

Agence générale 38, rue des Mathurins, Paris.

L'UNION GAULOISE (Association des Poilus de la France républicaine) organise, dans les salons du ministère de l'Intérieur, une grande Exposition artistique vente de bienfaisance des tableaux des artistes peintres anciens combattants blessés de la guerre, au bénéfice des « Gueules cassées » que préside le colonel Picot, et des Poupoupières de l'entraide des Femmes françaises que préside M. Justin Godart, ministre du Travail et de l'Hygiène.

Mme et M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur ont bien voulu accepter le patronage d'honneur de cette manifestation d'entraide sociale. Un gala de bienfaisance dans les salons du ministère de l'Intérieur au profit de ces œuvres intéressantes sera le digne couronnement de cette belle initiative mutualiste.

Pour tous renseignements et cartes d'invitations, etc., s'adresser au Comité d'organisation, 16, boulevard Montmartre, 16, Paris (9^e). Téléphone Gutenberg 66-31, ou au congrès du ministère de l'Intérieur (place Beauvau).

DEUILS. — On annonce la mort de M. Louis de Bigault du Granrut, maître de verreries, maître des Islettes (Meuse). Ses obsèques auront lieu demain, à 10 heures.